

# Une vision citoyenne pour *Trois-Rivières sur Saint-Laurent*

## Pourquoi intervenons-nous?

D'entrée de jeu, nous considérons que le site *Trois-Rivières sur Saint-Laurent* est un endroit à mettre en valeur pour l'avenir de Trois-Rivières. Nous ne nous opposons pas à son développement. Nous reconnaissons d'emblée que le site de l'ancienne usine Tripap est exceptionnel et que sa mise en valeur est une occasion unique de stimuler le développement de notre région.

Cependant, nous pensons que le développement de ce site est trop important pour le soustraire du débat sur l'orientation à y donner. C'est d'ailleurs pour cette raison que la *Coalition verte de Trois-Rivières* pense que le projet actuel de la Ville mérite d'être questionné et modifié.

Soyons clairs, notre intervention se veut une *contribution* au débat actuel, et non une *opposition*.

D'ailleurs, le projet de la Ville n'a-t-il pas été modifié à quelques reprises?

Oui, le maire Yves Lévesque affirmait encore récemment que le projet pourrait changer éventuellement. D'où la pertinence de questionner ce projet et d'y apporter des propositions de changements.

C'est pourquoi ce projet doit être débattu publiquement et ouvertement, sans accuser ceux et celles qui émettent des visions différentes du Maire Lévesque d'empêcheurs de tourner en rond ou de personnes qui ne comprennent rien.

Ce débat est d'autant plus important que la population a toujours été mise devant les faits accomplis depuis le début du projet.

Pour la *Coalition verte*, le débat ne doit pas porter sur la pertinence de développer ou non ce site, mais sur *le type de développement* qu'on souhaite y faire. D'autre part, le débat doit encore moins porter sur la seule question de la «rentabilité financière», laquelle pourrait entraîner les autorités à faire des choix précipités et désastreux pour l'avenir.

Enfin, si nous intervenons à ce moment-ci, c'est parce que nous croyons qu'il y a suffisamment de signes inquiétants pour saisir la population des risques qu'ils représentent.

## Notre intervention concerne les points suivants :

- Les prémisses du projet
- Le parc immobilier
- La viabilité d'un amphithéâtre à un tel endroit
- Notre proposition

## Les prémisses du projet

Dès le départ, le projet est présenté comme une opération qui «**serait rentable financièrement**». Cette prémisses place la Ville dans une opération de **privatisation** d'un lieu public qui lui appartient déjà.

Cette opération de **privatisation** se réalise sans que la Ville ne possède un plan d'affaires, ni ne procède à des appel d'offres de projets, tant sur le plan du potentiel naturel du site qu'à celui de l'architecture des édifices projetés.

Nous considérons que le développement à long terme doit se faire dans un cadre autre que celui du marchandage de terrains comme nous l'observons actuellement. Maintenant que la Ville possède les terrains, nous devrions considérer cet acquis comme un investissement pour l'avenir.

Pendant que les exemples de renouveau urbain se multiplient un peu partout au Québec, Trois-Rivières s'entête à poursuivre un modèle de développement obsessionnel axé sur des bénéfices à court terme au profit des promoteurs et des engagements financiers à long terme pour les citoyens.\*

Nous croyons que les intérêts de la population doivent être mieux pris en compte qu'il ne le sont actuellement.

Le développement résidentiel d'un site d'une aussi grande visibilité et valeur symbolique ne peut qu'avantager des clientèles fortunées. Cela constitue un encouragement concret à renforcer un clivage social avec les **premiers quartiers** de Trois-Rivières. Dans les faits, il s'agit d'engager des fonds publics pour subventionner des nouveaux résidents nantis.

En conséquence, au lieu de dilapider ce patrimoine de manière précipitée, nous devrions :

- développer une **vision à plus long terme** du site,
- réfléchir sur des **projets plus structurants**,
- prévoir un site avec un **maximum d'espaces verts**,
- prévoir profiter pour **l'ensemble de la population** de Trois-Rivières
- prévoir un projet en harmonie avec les **premiers quartiers de Trois-Rivières**.

---

\* Notre ville est largement en retard dans ces domaines. Quand on y regarde attentivement, on se rend compte que les développements domiciliaires actuels sont le plus souvent des copies sans originalité des modèles désuets de planification urbaine. Par ailleurs, les principaux parcs publics que compte Trois-Rivières sont l'héritage du XIXe siècle (le parc Champlain vers 1875) et du temps de la grande crise des années trente (parc des Chenaux, du Moulin, Pie XII). De plus, l'évidence force d'admettre que les aménagements récents n'ont rien d'impressionnant en comparaison de ce qui se fait ailleurs. Nous sommes les parents pauvres du Québec en matière d'environnement.

## **Le parc immobilier**

- Quelles sont les études de marché qui montrent la pertinence d'un aussi grand nombre de condos de luxe?
- Comment se fait-il que les images de la dernière esquisse témoignent d'un gigantesque parc de condos de style victorien, alors que le style architectural des condos était très différent dans l'esquisse précédente?
- Pourquoi les premiers plans faisaient état de toitures (ou terrasses) végétalisées, alors que cet aspect est disparu des plus récents plans?
- Pourquoi les premiers plans faisaient état d'édifices à quatre étages alors qu'on apprend finalement qu'ils seront de six étages?
- Pourquoi les photos du projet sur le site internet de la Ville font état de huit étages?
- A-t-on tenu compte de l'harmonisation avec le quartier adjacent qui ne compte que des édifices à 3 ou 4 étages tout au plus?
- Y aura-t-il un hôtel de six étages en face de la halte nautique, comme le montrent les photos du projet sur le site internet de la Ville, alors qu'il n'en a jamais été question dans le dernier plan proposé?
- Que nous réservera l'avenir?

De plus, on peut croire que les futurs propriétaires de résidences luxueuses n'apprécieront certainement pas d'être sans cesse incommodés par la présence des milliers d'utilisateurs de l'amphithéâtre qui devront emprunter le secteur.

*Pourquoi pas un Techno-parc tourné vers le développement durable?*

Si l'idée du techno-parc n'est pas mauvaise en soi, encore faudrait-il qu'il soit digne de ce nom? Ne serait-il pas plus pertinent d'en faire un parc tourné vers le développement durable, dans lequel les travaux d'aménagement ou de construction de bâtiments s'inspireraient de la même philosophie? On pourrait lentement développer les terrains tout en s'imprégnant des valeurs du 21<sup>e</sup> siècle. Entre temps, l'idée d'un grand parc urbain, réservé pour de futurs projets vraiment structurants, prendrait tout son sens.

## **La viabilité d'un amphithéâtre à un tel endroit**

L'aménagement d'un amphithéâtre avec ses indispensables stationnements à grande surface est un véritable gaspillage d'espaces publics. On ne met pas en valeur un terrain d'un aussi grand intérêt scénique en construisant un complexe intérieur aussi spectaculaire soit-il.

De plus, de telles aires artificialisées ne peuvent qu'entraîner des effets néfastes reconnus et documentés sur le réchauffement climatique et les îlots de chaleur au centre-ville.

La situation enclavée de l'amphithéâtre concentrera une circulation automobile intense sur les rues des Chenaux et Saint-Maurice sans apporter d'achalandage supplémentaire pour les commerces du centre-ville.

Ce projet mérite d'être questionné à plusieurs niveaux.

- A-t-on vraiment besoin d'un site exceptionnel pour rassembler une clientèle de spectateurs ou de congressistes dans des salles intérieures et entreposer de 1 000 à 2 000 automobiles?
- Existe-t-il une étude sérieuse sur la viabilité d'un tel projet de 10 000 places?
- La Ville dispose-t-elle d'une étude sur la densité de la circulation automobile et sur la gestion des flux de circulation lors d'événements pouvant accueillir 10 000 personnes?

## Notre proposition

### *Savoir s'inspirer des modèles anciens et récents*

Nombreuses sont les villes plus petites, de taille équivalente ou plus grande qui possèdent déjà des réseaux intégrés d'espaces naturels de toutes sortes et qui ont pris en considération la santé de leurs milieux écologiques et de leurs citoyens. Car en milieu urbain, l'un ne va pas sans l'autre. Toutes les grandes villes du monde s'enorgueillissent de leurs **grands parcs urbains** qui s'harmonisent de manière créative et cohérente avec le développement immobilier.

Personne ne souhaite habiter dans un environnement dégradé. De nombreuses études d'occupation en loisir confirment que la promenade à pied ou en vélo près du lieu de résidence compte parmi les activités les plus prisées. Celles-ci sont excellentes tant pour l'équilibre mental que le maintien d'une bonne condition physique. Quand le citoyen moyen ne dispose que de deux ou trois courtes heures de détente par jour; on ne s'étonnera pas qu'il n'ait pas le luxe d'une sortie sur les sentiers du parc national, aussi proche soit-il.

En plus de restaurer les abords de la rivière Saint-Charles et du bassin Louise, la ville de Québec vient d'aménager à coût de millions la **Promenade Champlain**. Elle a déplacé un boulevard urbain et éliminé des espaces industriels pour redonner l'accès aux rives à ses citoyens. On reconnaît partout la qualité et le bien fondé de ce projet de verdissement. Québec a choisi de répondre aux besoins de ses citoyens plutôt que des promoteurs. Ce n'est certainement pas un hasard si tous les grands événements du 400<sup>e</sup> se sont tenus dans des parcs de la Ville. Les spectateurs se sont réunis soir après soir pour admirer le Moulin à images au Bassin Louise. Le 400<sup>e</sup> ne s'est pas fêté au Colisée Pepsi au milieu d'une mer d'asphalte !

Montréal soigne son **réseau d'espaces verts** qui compte principalement des parcs riverains qui ceinturent l'île et qui sont de véritables poumons écologiques pour améliorer la qualité de l'air urbain

À Sherbrooke, Drummondville, Sept-îles, Rimouski, Saguenay on poursuit l'aménagement des espaces riverains entrepris depuis plusieurs années. Victoriaville a redynamisé son centre-ville par l'aménagement d'un parc linéaire et d'une promenade des aînés. Shawinigan protège et améliore d'année en année sa promenade Saint-Maurice et étend graduellement son réseau de parcs de promenade et de sentiers récréatifs.

### *Il faut revenir à l'essentiel*

Les modèles de réussite sont nombreux. Il serait grand temps de s'en inspirer pour viser des objectifs cohérents à court, moyen et long terme. Des villes comme Granby, Longueuil ou Saint-Jean-de-Terre-Neuve sont parvenues à se doter de **réseaux d'espaces naturels** et d'ensembles immobiliers de grande qualité, pourquoi ne serions-nous pas en mesure de les égaler sinon les surpasser?

Il faut revenir à l'essentiel. La Ville ne cesse de nous dire qu'elle manque de fonds et souhaite pourtant se lancer dans un projet immobilier discutable et incertain.

### *Un projet porteur pour célébrer le 375e*

Si la Ville veut véritablement prétendre à l'excellence et à l'innovation, elle doit **réserver les terrains de la Tripap à l'aménagement d'un vaste parc riverain multifonctionnel** harmonisé avec un développement domiciliaire du 21<sup>e</sup> siècle.

Ce parc pourrait par la même occasion devenir un **modèle de renouveau environnemental mettant en démonstration les techniques d'aménagement et de construction les plus avancées.**

Ce parc contribuerait à **rassembler les Trifluviens et à cimenter le tissu social** qui est la base même d'une dynamique économique viable.

Un **développement domiciliaire complémentaire** pourrait contribuer à la rentabilité économique du projet **sans gaspiller le potentiel sociocréatif** de ce site exceptionnel.

Trois-Rivières compte une multitude d'autres sites potentiels pour accueillir des salles de spectacles, des mers d'asphalte ou des ghettos de maisons de riches. La preuve en est que la capitale de Québec a su attirer des spectacles majeurs sans devoir investir massivement dans le béton et l'asphalte.

**Au tournant du 375e anniversaire, il n'y a pas de meilleur temps pour enrichir l'héritage collectif et doter Trois-Rivières d'un parc riverain digne de ce nom.**

Le site ne doit pas se contenter d'être une coquille pour entreprises de haute technologie, il doit plutôt devenir le lieu même de l'expression des technologies les plus avancées en matière de construction, d'aménagement et d'environnement.

On a le mérite de ses ambitions et les résultats de ses efforts. Il faut se donner des objectifs cohérents à court et long terme, viser loin, viser juste et résister au clinquant des fausses promesses.

Et que dans cent ans, à l'instar des gens de Québec, les Trifluviens puissent fêter à leur tour le centenaire de leur grand parc municipal.

**Trois-Rivières mérite mieux qu'un projet bric-à-brac réalisé à la va-vite.**

André Carle, Architecte  
Alain Dumas, Économiste  
Pierre Ferron, Économiste et Agronome  
Gaston Hogue, Architecte paysagiste

Pour la *Coalition verte de Trois-Rivières*

3239, rue Papineau  
Trois-Rivières, G8Z 1P4  
clco@moncanoe.com  
<http://coalitionverte.ca>